

Abidjan, le 19 décembre 2017

Emetteur: KAUNAN ALEXIS

Rédacteur: KOUASSI ELISABETH

N/Réf.: MA2E/KAK/KE/ N°056-2017

AUX MEMBRES
DE LA MA2E

Objet : Remise des clés de l'opération immobilière MA2E le 28 décembre 2017

Chers membres,

J'ai le plaisir de vous transmettre les résultats de la deuxième session de la commission d'attribution des logements de l'opération immobilière de la MA2E.

Cette séance a permis d'attribuer 88 logements portant à 178 le nombre de bénéficiaires sur l'ensemble des deux sessions. Il reste encore 22 logements sur le site de SONGON dont l'attribution permettra de satisfaire au total 210 membres.

Je me réjouis de cet important travail fait par la Mutuelle et je félicite tous les acteurs de ce succès.

Nous savons qu'une forte demande a été exprimée par les membres. Je profite de cette occasion pour vous confirmer la ferme volonté du Conseil d'Administration à œuvrer pour que cette opération qui est en cours, permette à tous les collaborateurs qui le souhaitent, d'accéder à la propriété immobilière dans les meilleures conditions de qualité et de prix.

Pour cela, il est demandé à tous ceux qui veulent faire partie de ce processus, d'ouvrir leur compte « épargne logement » à MA2E pour être pris en compte dans la recherche des meilleures solutions.

Enfin, je vous annonce que la cérémonie officielle de remise des clés aux 178 bénéficiaires aura lieu le jeudi 28 décembre 2017 comme suit :

Site d'AKANDJE: 09h à 11h 30

Site de SONGON: 14h30 à 16h 30

Les personnes ci-dessous indiquées sont invitées à cette cérémonie :

- 1- Les membres du Conseil d'Administration et des organes de MA2E;
- 2- Les Membres des CODIR de CIE, SODECI, GS2E, CIPREL et SIVE ;
- 3- Les membres bénéficiaires des logements ;
- 4- Les Syndicats (10 personnes par syndicat);
- 5- Les Délégués du personnel des différentes sociétés ;
- 6- Les Unions et Associations des différentes sociétés (05 personnes par organisation).

Des cars seront mis à la disposition des collaborateurs invités, au siège CIE/SODECI à partir de 7h30.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dominique KA



COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME SEANCE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MA2E

Destinataires : Adhérents

La Commission d'attribution des logements de la MA2E s'est réunie le 22 novembre 2017 pour sa deuxième session en vue de délibérer sur les dossiers présentés par les membres concernant les logements non attribués lors de la première séance.

Les travaux de la commission ont été conduits dans le strict respect de l'instruction de travail (IT) élaborée en octobre 2016 et ont porté sur l'analyse de 38 dossiers concernant le site d'AKANDJE et de 37 dossiers concernant le site de SONGON.

Données techniques :

Le nombre de dossiers traités se présente comme suit :

	Nombre de				
1.911-		Nombre de	Reste à	Dossiers	
Libelle	logements à	logements	attribuer	attribués	
	attribuer	déjà	après la	pour la 2 ^{ème}	Observations
		attribués	1 ^{ère} session	session	1
	AKANDJE				
					15 dossiers présentés au lieu de 14
			1		pour remplacer Mr YAO Arsene
3 pièces en	42	28	14	14	bénéficiaire d'une attribution lors de la
bande					première session. Il a changé pour un
					logement 3 pièces ECO à SONGON
3 pièces					RAS
Individuel type	8	8	0	0	
social					
3 pièces					RAS
Individuel type	5	5	0	0	
ECO					
					Acquisition de 2 logements 4 pièces
4pièces	0	0	0	2	type social en remplacement de 2
Individuel type					logements 4 pièces type ECO
social			V.		
4 pièces					2 logements échangés contre les
Individuel type	35	11	24	22	logements 4pièces social
Eco					
Total AKANDJE	90	52	38	38	Total attribué : 90 sur 90 disponibles
		SON	GON		
					Nous avons obtenu 8 logements en
3 pièces	38	32	6	14	plus pour satisfaire des demandes.
jumelées type					Total attribué 46 au lieu de 38
social					initialement
2 pièces	0	0	0	2	Nous avons obtenu 2 logements de
jumelées					2pièces en plus pour de nouvelles
					demandes
3pièces					Attribution à Monsieur KOFFI Arsene
jumelées type	26	11	15	13	YAO en plus des 12 dossiers présentés
ECO					
Type 3 4 pièces	36	8	28	8	Total attribués 16. Reste à attribuer 20
jumelées social				N	sur 36.
Total SONGON	100	51	49	37	Total attribué à SONGON 88 sur 110
7.7	PROBLEMS OF THE PROPERTY OF				disponibles
TOTAL	190	103	87	75	TOTAL 178 ATTRIBUTIONS sur 210
GENERAL		Are Colesiano	NO.	255402	logements disponibles



I- Synthèse du traitement des dossiers :

Libellé	Nombre disponible	Total attribué 1 ^{ère} session	Total attribué deuxième session	Total attributions	Non attribué
AKANDJE	90	52	38	90	0
SONGON	110	51	37	88	22
Total	200	103	74	178	22

Au total 178 logements ont été attribués sur 200 obtenus des partenaires. Sur les 22 logements disponibles, des demandes sont en cours de traitement. Dès que les demandeurs auront rempli toutes les conditions, les logements leur seront attribués.

1- Logements 3 pièces social SONGON:

Une commande supplémentaire de 8 logements pour satisfaire la demande. Le nombre de logements attribués est de 46 au lieu 38 initialement pour répondre à une demande non satisfaite.

2- Logements de 2 pièces :

Une commande de deux logements de 2 pièces a été faite pour satisfaire la demande de deux personnes ayant une quotité qui ne leur permettait pas d'acquérir les types disponibles.

3- Logements 3 pièces ECO de SONGON:

Deux logements n'ont pas été attribués faute de demandeur. Monsieur KOFFI Arsene Yao, initialement attributaire d'un logement 3 pièces en bande à AKANDJE a changé pour un logement 3 pièces ECO à SONGON, portant le nombre d'attribution à 24 au lieu de 23. Il reste deux logements disponibles sur 26.

4- Logements 4 pièces social de SONGON:

Vingt (20) logements n'ont pas eu de demandeur et restent encore disponibles

II- Tableau des attributions :

A- Logements 3 pièces en bande (AKANDJE) Coût 13 200 000 francs. Apport 4 620 000 francs. Nombre de logements proposés : 15 (MR. KOFFI Arsene Yao, attributaire lors de la 1ère session, a changé pour un logement 3 pièces ECO à SONGON)

Attributaire	ributaire Superficie Contrat N° lot		N° ilot	superficie m²	Excédent terrain
TRAORE ABDUL KADER	200 m ²	187	29	200 m ²	
KONATE TIEHOUA AGATHE.	200 m ²	187bis	29	200 m ²	
ADOU OKONI GERARD-PHILIPPE	200 m ²	189bis	29	200 m ²	
DIBY LOU NENENA JOSEPHINE	200 m ²	202bis	30	200 m ²	
YAO YAO GUY PARFAIT	200 m ²	190bis	29	200 m ²	



KOUAME SEWA BLANDINE MARIE FRANCE	200 m ²	191bis	29	200 m²
LASSIE ERVA MICHELE N'GUESSAN EPSE LATTE	200 m ²	192bis	29	200 m²
BOUA BEKOIN BERNARD	200 m ²	185bis	29	200 m ²
ADOU LAURENT	200 m ²	198bis	30	200 m ²
KARAMA KOROTOUM	200 m ²	199bi	30	200 m ²
N'DRIN EMMA BONNY	200 m ²	200bis	30	200 m ²
KONAN AMOIN ANNE JOELLE epse EBROTIE	200 m²	191	29	200 m²
EHUI AMON MIREILLE	200 m ²	197	30	200 m ²
KOUYO KPONON ANASTASIE Epse Kaffe	200 m ²	197bis	30	200 m²
SERY NADE SYLVIE EPSE KOCOA	200 m ²	201bis	30	200 m ²

B- Logements 4 pièces individuelles type ECO AKANDJE (Disponibles 24. Attribués 22. Deux logements échangés contre deux logements 4 pièces type social. Coût: 27 000 000 francs. Apport 10 000 000 francs.

Concernant ce type de logement, la demande des collaborateurs a été faible. L'offre est restée supérieure à la demande. Les demandes reçues des comités de Direction ont été acceptées dans la limite du nombre de logements disponibles (7). Elles sont en cours de traitement.

Attributaire	Superficie	N° lot	N° ilot	superficie m²	Excédent terrain
Mme EBOUA née FOFANA CHAKA BARAKISSA	260 m²	13	1	260 m²	
VASSOUNMEILA DIOMANDE	260 m ²	45	6	260 m ²	
Minzan Adon Viviane Amélie epse Yapo	260 m²	22	4	260 m²	
KOUBAPE EPSE ZAH AMELEVI BEATRICE	260 m²	3	1	260 m²	
KOUASSI KONAN BLE N'GUESSAN D EPSE YAO	260 m²	4	1	260 m²	
OUATTARA GNELI ZANA OUAGNINE	260 m ²	5	1	260 m ²	
YAO AMOIN SYLVIE EPSE AHOUA	260 m ²	6	1	260 m ²	
TIEMOKO TCHINSENOU JEAN NOEL	260 m ²	7	1	260 m ²	
KODJIA COMLAN JOEL	260 m ²	8	1	260 m ²	
SAMOUTH Blaise	260 m ²	9	1	260 m ²	
ABOTCHA GOUEDANBIE LYDIE Epse MONATIN	260 m²	10	1	260 m²	
KASSI AYA DORCAS epse AGNES	260 m ²	11	1	260 m ²	
COULIBALY MARIAME	260 m ²	21	4	260 m ²	
AKMEL KOFFY AFFOUET CHRISTINE	260 m ²	12	1	260 m ²	
NANOU née AHON AMANI FLORENTINE	260 m²	14	1	260 m²	



C- Logements 4 pièces type social AKANDJE. Coût 18 000 000 francs apport 6 300 000 francs Disponibles 2. Attribués 2. Reste 0

Attributaire	Superficie	N° lot	N° ilot	superficie m²	Excédent terrain
KONAN EPSE LOUKOU AFFOUE BAH FLORENCE	200 m ²	113	20	200 m²	
N'GUESSAN BILE	200 m ²	114	20	200 m ²	

NB : La réception définitive de ces deux logements sera faite fin décembre 2017.

D- Logements 3 pièces jumelées Social (SONGON). Coût 9 600 000. Apport :1 920 000 francs ou 3 360 000 francs. Nombre de logements disponibles 14 après une commande supplémentaire de 8 logements.

Attributaire	Superficie	N° lot	N° ilot	superficie m²	Excédent terrain
N'DRIN Kouadio Kan Jean Marc.	120 m²	419	55	120 m²	
DYBAUD AMNAN Monique	120 m ²	420	55	120 m ²	
TETCHI MARIUS	120 m ²	421	55	120 m ²	
BERRI ABOSSE FLORENTIN	120 m ²	422	55	120 m²	
KANE KOUAOSSE	120 m ²	423	55	120 m ²	
FOUFOE TCHOMAN Florent	120 m²	424	55	119 m²	
KOUAKOU N'GORAN JOSEPH	120 m ²	348	47	120 m²	
DIABY ASSATA EPSE KANTE	120 m ²	351	47	120 m ²	
COULIBALY SYNDOU	120 m ²	361	48	120 m ²	
BALLO AIME ISSOUF	120 m ²	363	48	120 m ²	
KOUAKOU KOFFI	120 m²	374	50	120 m²	
TRAORE MEBOULA	120 m²	376	50	120 m²	
KONE ISSA	120 m ²	378	50	120 m ²	
NASSE JOEL ERIC	120 m ²	271	35	120 m ²	

E- Logements 3pièces jumelées ECO (SONGON): Cout 12 000 000 francs. Apport 2 400 000 francs ou 4 200 000 francs. Disponibles: 15 Attribués 12. Non attribués 3

Attributaires	Superficie	N° lot	N°ilot	superficie m²	Excédent terrain
ATOUKOULA ADJOI Agathe	150 m²	242	33	147 m²	
AYEBI ASSEIMON MOISE	150 m²	243	33	147 m²	



ALLOU KOUAKOU JOSEPH	150 m²	238	33	147 m²	
TOURE KINAYA	150 m²	246	33	146 m²	
EHUYE OKPOBE FLORENCE Epse BILE	150 m²	251	32	150 m²	
KAKOU NATCHIA ARCADIUS	150 m²	287	37	157 m²	
KOUAKOU KOUAKOU KAN LANDRY	150 m²	283	37	157 m²	
ACKAH SIMPLICE ARISTIDE	150 m²	284	37	158 m²	
KOUAKOU AFFOUE Sabine	150 m²	290	37	199 m²	830 000
BONGBA YIHODJE RUTH Larissa	150 m²	288	37	158 m²	10 000
LUCIE DIOMANDE	150 m²	286	37	158 m²	10 000
IRIE BI ZAMBLE Eric	137	237	33	137 m²	

Monsieur KOFFI Arsene Yao qui a changé de type de logement est attributaire du logement suivant : llot 37 Lot 285. Superficie 150 m².

F- Logement 4pièces type Social (SONGON): Coût 14 000 000 francs. Apport 2 800 000 francs ou 4 900 000 francs.

Attributaire	Superficie	N° lot	N° ilot	superficie m²	Excédent terrain
OUFFOUE N'GUESSAN BANOUH ARNAUD	130 m²	255	30	147 m²	210 000
SYLLA ROKIATOU	130 m²	274	35	138 m²	10 000
ABOU BAKARY SIDIKI	130 m²	263	34	144 m²	150 000
BRO ADJOUA EUGENIE EPSE ANEY	130 m²	265	34	144 m²	150 000
KOUADIO KOUADIO Christophe	130 m²	289	37	180 m²	450 000
GAMA EFREME	130 m²	268	34	144 m²	150 000
KONATE KADIDIA	130 m²	323	44	160 m²	470 000
TONDOSSAMA BROULAYE	130 m²	264	34	144 m²	150 000

G- Logements 2 pièces type social (SONGON) : Coût 7500 000 francs. Apport 1 500 000 francs ou 2 625 000 francs

Attributaire	Superficie	N° lot	N° ilot	superficie m²	Excédent terrain
FOBA AMONKAN Jean Baptiste		349	47		
ATCHA KOHOUA MELENE PHILOMENE		415	55		

H- NOTE DE SYNTHESE DE LA COMMISSION:

A- Point des logements attribués



Libelle	Nombre de logements à attribuer	Total attribue	Reste à attribu er	Attribué aux dirigeants	Observations
3 pièces en bande	42	42	0	1	Après la 1ère session de la commission, l'attribution a été ouverte aux dirigeants pour les logements disponibles (14).
3pièces Individuel type social	8	8	0	0	Aucune attribution aux dirigeants
3 pièces Individuel type ECO	5	5	0	0	Aucune attribution aux Dirigeants
4 pièces individuel type social	0	2	0	0	Deux logements de 3 pièces ECO ont été échangés contre deux logements 4 pièces type social.
4 pièces Individuel type Eco	35	33	0	13	Malgré que ce type de logement a été réservé aux dirigeants compte tenu du cout, les 20 collaborateurs qui les ont sollicités ont été tous servis.
Total AKANDJE	90	90	0	14	16% attribués aux dirigeants.
	SONGON				
3pièces jumelées type social	46	46	0	1	Attribution faite au moment où il restait des logements disponibles
2p jumelée	2	2	0	0	
3pièces jumelées type ECO	26	24	2	0	Reste 2 logements à attribuer.
Type 3 4p jumelées social	36	16	20	3	Reste 20 logements à attribuer
Total SONGON	110	88	22	4	5% attribués aux dirigeants
TOTAL GENERAL	200	178	22	16	Au total 9,55% des logements ont été attribués aux dirigeants.

B- Attribution de logements aux Dirigeants :

Sur un total de 178 attributions, les dirigeants des entreprises ont obtenu 17 logements soit 9,6%. Cela confirme la priorité laissée aux collaborateurs.

Dans le souci de réduire le nombre de logements non attribués, certains logements de type social et les logements de 4 pièces type ECO d'AKANDJE (27 000 000 de francs) ont été attribués aux Dirigeants pour un total de 17 logements ; soit 9,55% du total attribué.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

SANOGO ABDOULAYE